

# LSAP



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 5 février 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre des Classes moyennes.

Lancé en 2016 par un accord de partenariat entre le Ministère de l'Économie et le SCRIPT et entretemps encadré par l'association « Jonk Entrepreneuren Luxembourg », le projet pédagogique « Entrepreneurial Schools » a pour mission de promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat auprès des jeunes, à développer des compétences transversales et à fournir des « Soft Skills », leur permettant de relever ainsi des défis économiques et sociaux. Dans une première phase, quatre lycées se sont lancés dans un processus de trois ans, au terme duquel 70-80 leçons d'entrepreneuriat par année scolaire étaient supposées d'être mises en place. Ces initiatives s'inscrivent aussi dans le programme européen de « Youth Start - Entrepreneurial Challenges », qui prévoit quelques 150 challenges. En plus, un objectif formulé était de rédiger, en collaboration avec les différentes chambres luxembourgeoises, dix défis originaux adaptés au contexte luxembourgeois.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Monsieur le Ministre des Classes moyennes,

- Quels sont les premiers résultats de ce projet ?
- Y-a-t-il d'autres lycées candidats pour participer aux « Entrepreneurial Schools » ?
- Comment les chambres professionnelles sont intégrées dans l'élaboration des défis luxembourgeois et quelles sont leurs contributions respectives ?

# LSAP

- Quelles sont les répercussions sur l'entrepreneuriat et l'image de l'entrepreneuriat au Luxembourg de ce programme ?
- Quelles sont les « Soft Skills » propagés par les « Entrepreneurial Schools » et comment le Luxembourg peut-en profiter ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Francine Closener  
Députée

**Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Monsieur le Ministre des Classes Moyennes à la question parlementaire n° 1833 de Madame la Députée Francine Closerer**

Dans sa question parlementaire, l'honorable Députée demande des informations au sujet du projet pédagogique *Entrepreneurial Schools*.

Le projet qui fut lancé en 2016, a pour objectif de promouvoir l'entrepreneuriat auprès des élèves de l'enseignement secondaire. Les *Entrepreneurial Schools* (ES) au Luxembourg, à savoir le Lycée technique de Lallange (LTL), l'École de Commerce et de Gestion (ECG), l'École Privée Marie-Consolatrice d'Esch-sur-Alzette (EPMC) et le Lycée Ermesinde (LEM), encouragent la mise en relation du monde de l'éducation avec le monde économique et social. L'objectif est de promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat auprès des jeunes, de développer des compétences transversales (la créativité, la coopération, la prise d'initiative et de responsabilités ainsi que la maîtrise des technologies de l'information et de la communication) et des *soft skills*, leur permettant de relever ainsi les défis du monde contemporain. Ainsi, les élèves sont amenés à acquérir les compétences du 21<sup>e</sup> siècle, nécessaires à une participation réfléchie et responsable aux débats sociétaux.

**Ad 1)**

Les premiers résultats montrent que les *You(th)Start Entrepreneurial Challenges* font partie des activités courantes dans la plupart des quatre écoles entrepreneuriales. Les *You(th)Start Challenges* s'appuient sur le modèle « EntreComp » (*The Entrepreneurship Competence Framework*) de l'Union Européenne. Même dans des écoles ne portant pas le label ES, la tendance affiche un intérêt croissant pour l'utilisation de ces challenges. On constate une participation régulière des écoles entrepreneuriales aux diverses initiatives d'éducation entrepreneuriale.

Une première évaluation du projet *ERASMUS+ Youth Start Entrepreneurial Challenges* illustre que les élèves bénéficiant régulièrement de ces initiatives font preuve d'une amélioration dans le développement de leur compétences personnelles (<http://youthstartproject.eu/results/>).

L'évaluation a porté sur 107 écoles secondaires (13 081 élèves) et 84 écoles primaires (5 281 élèves) dans quatre pays (Autriche, Luxembourg, Portugal et Slovaquie). Les résultats montrent que le programme a une influence très positive sur la confiance des étudiants dans l'acquisition de multiples compétences entrepreneuriales, et qu'il augmente leurs intentions entrepreneuriales ainsi que leur capacité à s'adapter à des situations imprévues. De plus, le programme a une influence positive sur le niveau d'engagement scolaire des élèves. Les résultats montrent également que le projet favorise le développement de compétences qui sont souvent identifiées comme les raisons pour lesquelles les filles sont plus réticentes à devenir entrepreneurs-indépendantes, comme par exemple la littératie financière et économique ainsi que la gestion des ressources et de l'incertitude.

#### **Ad 2)**

À partir de la rentrée 2020/2021, l'accès pour se doter du label ES sera ouvert à tous les établissements secondaires. En fonction du nombre des challenges réalisés, des projets initiés et des activités réalisées, les établissements auront accès au labels *Start-up* (niveau 1), *Entrepreneurial progression* (niveau 2), *Entrepreneurial culture* (niveau 3).

Le coordinateur des écoles entrepreneuriales identifiera les nouvelles écoles ayant le potentiel de participer en tant que *Entrepreneurial School*.

#### **Ad 3)**

En ce qui concerne l'implication des chambres professionnelles dans le projet, il est à noter que la Chambre de Commerce, et notamment le *House of Entrepreneurship*, ont collaboré dans l'élaboration de challenges pour les écoles entrepreneuriales. En outre, des échanges réguliers ont lieu entre les partenaires du projet et les chambres professionnelles. De leur côté, les chambres implémentent des activités en faveur de l'esprit entrepreneurial par le biais de formations, d'ateliers, de visites et de présentations.

La Chambre de Commerce propose, pour les classes de l'enseignement secondaire, deux ateliers en faveur du rapprochement entre le monde économique et celui de l'éducation tout en proposant aux élèves une aide en matière d'orientation professionnelle : « L'économie luxembourgeoise - Did you know ? » et « L'Entrepreneuriat - Ready for business ? » (<https://www.cc.lu/ree/>). Tandis que le premier atelier vise à présenter de manière ludique les facettes et priorités de l'économie luxembourgeoise, le deuxième atelier sensibilise à la création d'entreprise.

La « Matinée Création d'entreprise - Pitch your business » fait office d'introduction aux démarches liées à une création d'entreprise et comporte un atelier intitulé « Pourquoi devenir indépendant ? » avec un focus particulier sur les avantages et les contraintes du choix de carrière en tant qu'indépendant.

Ce programme vise également à faire découvrir aux enseignants les secteurs économiques d'avenir. Par son *Teachers meet businesses*, la Chambre de Commerce, en collaboration avec l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN), propose aux enseignants des visites dans des entreprises luxembourgeoises. D'une part, il s'agit d'une occasion de découvrir un secteur prometteur de l'économie luxembourgeoise et, d'autre part, de mieux connaître les qualifications et les qualités recherchées.

#### **Ad 4)**

Étant donné que le projet *Entrepreneurial Schools* n'a pas encore été évalué au Luxembourg, il s'avère difficile d'estimer avec exactitude ses répercussions sur l'entrepreneuriat. Ce n'est d'ailleurs pas le but du projet d'impacter directement sur l'entrepreneuriat, mais plutôt de favoriser un développement des compétences entrepreneuriales auprès des élèves. Il est pourtant probable qu'à long terme, ceci aura un effet positif sur l'entrepreneuriat, puisque des jeunes adultes qui sont sensibilisés à l'esprit entrepreneurial et qui ont développé les compétences nécessaires sont plus susceptibles d'avoir le courage de créer leur propre entreprise et de la gérer de façon à en garantir le succès mérité.

#### **Ad 5)**

Les *soft skills* propagés par les *Entrepreneurial Schools* sont notamment les compétences du 21<sup>e</sup> siècle (donc les 4C : créativité, communication, collaboration et pensée critique). Les compétences recherchées sont la capacité d'appliquer des connaissances et d'utiliser un savoir-faire pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes dans un environnement multidisciplinaire.

Les jeunes sont amenés à évaluer les conséquences et l'impact de leurs idées, de leurs opportunités et de leurs actions. Ils réfléchissent à la durabilité de leurs objectifs sociaux, culturels et économiques à long terme et à la manière de les atteindre afin d'agir de manière responsable. Les jeunes sont déterminés à transformer les idées en actions et résistent à la pression, à l'adversité et à l'échec.

Les élèves prennent des initiatives, agissent et travaillent de manière indépendante afin d'atteindre les objectifs fixés et réaliser diverses tâches. En outre, les jeunes sont préparés à la vie professionnelle et sociale par le développement de compétences transversales fondamentales dont la créativité, la coopération, la prise d'initiative et de responsabilités et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.